



Présentation
Congrégation de Notre-Dame - Chanoinesses de Saint Augustin
Rencontre Association Congrégations de Notre Dame
Rome
8-11 Mai 2023

1. Une brève histoire

La Congrégation de Notre-Dame est née la nuit de Noël 1597 d'une rencontre entre Pierre Fourier et Alix Le Clerc et d'un double désir :

"Faire une maison nouvelle " (Alix) ; *"Ouvrir des écoles publiques et gratuites pour les filles"* (Pierre Fourier).

La Congrégation se développe rapidement... Mais, soumise à la clôture lors de sa reconnaissance canonique par Rome, la vie apostolique voulue par les deux fondateurs devient une vie "mixte", dans un monastère-couvent, à laquelle s'ajoute une petite école publique gratuite, mais dirigée cette fois par des laïcs. C'est ainsi qu'Alix entre dans la clôture - et meurt - du premier monastère de Nancy.

Il faudra attendre Vatican II pour que la Congrégation retrouve son caractère apostolique et devienne une Congrégation internationale (et non plus une Union de monastères autonomes).

On peut dire que la Congrégation de Notre-Dame est née deux fois, à travers deux conciles :

- Les Constitutions de 1617 ont été rédigées après le Concile de Trente (1545-1563), convoqué pour contrer le protestantisme et surtout pour tenter de corriger les abus et les dérives considérables de l'Église catholique de l'époque.
Malheureusement, il a aussi freiné le développement de la Congrégation, puisque la vie religieuse des femmes n'était envisagée et autorisée que sous la forme monastique.
- Les Constitutions de 1984 ont été rédigées après le Concile Vatican II (1962-1965), convoqué principalement pour renouveler l'église et l'ouvrir d'avantage au monde. Personne n'oublie le geste du Pape Jean XXIII qui a lancé ses travaux en ouvrant la fenêtre ! La Congrégation de Notre-Dame, invitée à retrouver ses origines (aggiornamento), choisit résolument la vie apostolique et abandonne définitivement la vie mixte – semi-cloîtrée – imposée depuis le Concile de Trente.

2. Combien de sœurs sommes-nous aujourd'hui et où sommes-nous ?



Présentation
Congrégation de Notre-Dame - Chanoinesses de Saint Augustin
Rencontre Association Congrégations de Notre Dame
Rome
8-11 Mai 2023

Nous sommes 312 sœurs sur 4 continents, mais dans des proportions très différentes et avec une évolution démographique qui s'accélère : le Vietnam est aujourd'hui la Vicairie la plus nombreuse : elle compte 110 sœurs, alors que la France n'en compte que 52...

Nous sommes présentes en

- Amérique Latine, au Brésil (51)
- Amérique Centrale, au Mexique (2)
- Asie, au Vietnam (110) et à Hong Kong (4)
- Congo (53)
- Europe :
 - en France (52) plus le Généralat (3)
 - en UK (16)
 - en Belgique (5)
 - en Slovaquie (13)

3. Quelle est notre mission ?

Centré dès l'origine sur l'éducation, son champ d'action s'est élargi au fil des années : dans les écoles mais aussi dans d'autres instituts de formation, confessionnels ou non, s'adressant aux jeunes et aux adultes, dans le domaine de la santé (hôpital, clinique psychologique), de l'enseignement supérieur (université, séminaires), de la théologie et de l'exégèse....

Notre Chapitre de 2022 a constaté la nécessité d'un " Pacte éducatif CND " qui, quels que soient notre pays et notre insertion, caractérise notre attitude éducative en tant que Sœurs de Notre-Dame : que nous soyons enseignantes, médecins ou assistantes sociales,

"Nous sommes fondamentalement des éducatrices, c'est-à-dire que nous sommes envoyées à chaque personne pour l'aider à découvrir et à vivre pleinement sa vocation unique d'homme ou de femme.

(Actes du 11e Chapitre général - Rome, janvier 2022)

La double devise de la Congrégation : " *A nul ne nuire, à tous servir* " (Pierre Fourier) et " *Faites-le grandir* " (Alix Le Clerc) anime notre mission sur les 4 continents.



Présentation
Congrégation de Notre-Dame - Chanoinesses de Saint Augustin
Rencontre Association Congrégations de Notre Dame
Rome
8-11 Mai 2023

Concernant l'école, depuis 2018, les différents réseaux éducatifs des pays se sont rendus au Brésil, en France, au Vietnam, au Congo et constituent désormais le " Réseau éducatif international CND ". Ce réseau représente ~ 44 000 élèves, 20 000 enseignants ; Il vise à rassembler les écoles et les éducateurs autour du charisme de la CND, en vue d'une réflexion commune sur les objectifs et les défis de l'éducation et de l'évangélisation aujourd'hui.

Cette mission est partagée et soutenue par de nombreux Associés dans chaque pays.

4. Notre situation économique (Fonds commun et le Bureau de Projets)

Les vicairies les plus jeunes peuvent aujourd'hui autofinancer leur vie quotidienne mais pas leurs investissements (Vietnam, Congo) ; d'autres demandent de l'aide pour restructurer leurs écoles, rationaliser leurs biens immobiliers (Brésil).

Les plus anciennes (en Europe) ont des réserves mais assument le poids du vieillissement.

Lors du Chapitre 2014, il a été décidé de créer un "Fonds commun" et un "Bureau de projets". Avec cette double conséquence :

- ⇒ Sortir de la mentalité "monastères/vicairies autonomes" qui fige une situation malsaine entre vicairies riches et pauvres ; qui maintient un paternalisme/maternalisme tout aussi malsain, d'ailleurs encore teinté de colonialisme...Une situation qui n'est pas conforme au Droit Canon, selon lequel tous les biens sont des biens de la Congrégation : l'argent appartient à tous, rien ne nous appartient...Le Fonds Commun répond à ce choix que nous avons fait avec le vœu de pauvreté ;
- ⇒ Comment concrètement ? En adoptant le principe selon lequel chaque pays fait une prévision à long terme (selon des normes élaborées par le Généralat), calcule ce dont il a besoin pour "vivre et bien vivre" (alimentation, logement, santé, vieillesse...) pour les 25 prochaines années et soit transfère l'excédent au Fonds commun, soit demande l'aide du Fonds commun.

Le Fonds commun est donc avant tout une question de cohérence. C'est aussi un outil pédagogique : là où l'on thésaurisait, on apprend à compter sur l'argent ; là où l'on demandait, on apprend à faire un budget, à monter un projet.

Aujourd'hui, c'est le Conseil général qui étudie et valide les projets pour en assurer le financement ; de l'autre côté, les pays doivent fournir toutes les informations avant, pendant et après la réalisation (objectifs, plans, rendement sur investissement).



Présentation
Congrégation de Notre-Dame - Chanoinesses de Saint Augustin
Rencontre Association Congrégations de Notre Dame
Rome
8-11 Mai 2023

5. Notre défi aujourd'hui

Développer les compétences de leadership
Tisser une appartenance internationale
Accompagner chacune